

# **XXVI<sup>ème</sup> Congrès Internationale de la population Marrakech 2009 (Maroc)**

**THEME : Les enfants mis au travail au Burkina Faso : y'a-t-il des raisons de s'en inquiéter ?**

**Auteurs : BAHAN Dalomi**  
badal03t@yahoo.fr  
**BAYA BANZA**  
bbaya@issp.bf

## **Introduction**

L'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, activités occupant plus des trois quarts de la population active. Cependant, le pays reste caractérisé par de faibles potentialités agricoles (basse pluviométrie, sols peu fertiles, enclavement) et fait partie des pays les plus pauvres de l'Afrique. Cette pauvreté amène les populations à développer des stratégies de survie, stratégies ne s'inscrivant pas toujours dans la logique des droits de l'homme.

Le phénomène du travail des enfants est l'une de ces stratégies qui semble prendre de l'ampleur. Le constat est que le travail des enfants peut compromettre leur scolarisation. Pour Marcoux (2002), le phénomène peut influencer négativement sur le parcours scolaire des enfants. Cependant, selon la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), ratifié par le Burkina en 1989, chaque enfant a droit à la protection familiale, au développement, à l'aide spéciale pour l'enfant privé de son milieu familial, à l'éducation et à la sécurité sociale. Si la scolarisation est obligatoire jusqu'à 16 ans alors que les populations semblent développer cette stratégie, il y a manifestement des objectifs conflictuels.

Ainsi, en matière de promotion des droits des enfants, beaucoup de défis restent encore à relever. En effet, d'un côté le travail des enfants est un phénomène qui demeure encore très répandu et que les autorités visent à réduire, voire éliminer ; de l'autre côté la scolarisation est obligatoire jusqu'à 16 ans et l'on vise l'éducation pour tous d'ici à 2015. Pour essayer de remédier au phénomène du travail des enfants, le Burkina a ratifié le 25 Mai 2001 la Convention 182 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le pays s'est donc doté de bagages juridiques assez suffisants pour mettre fin au phénomène. Même si ce texte a un caractère assez récent, l'on est en droit de penser que le phénomène doit avoir connu à ce

jour un recul significatif quant à son niveau de même qu'une modification de ses facteurs explicatifs.

L'objectif de cette étude est d'analyser le niveau, les tendances et les déterminants du travail des enfants dans le temps. La suite du texte est structurée ainsi qu'il suit : nous présentons dans un premier temps le contexte, suivi de la situation du travail des enfants au Burkina Faso. Les données et méthodes d'analyse font l'objet de la troisième section, puis la présentation des principaux résultats avant de conclure.

## **1 Contexte**

Dans un contexte de forte paupérisation, les enfants ne jouissent plus des mêmes droits que de par le passé. Aussi, avec la pandémie du sida, le nombre d'enfants orphelins a considérablement augmenté. Cela a contribué à intensifier d'une manière ou d'une autre certains phénomènes notamment le travail des enfants. Cette situation apparaît aujourd'hui comme l'un des facteurs limitant dans une certaine mesure la scolarisation des enfants. Cependant, si le travail des enfants peut influencer leur scolarisation, l'école est parfois, elle-même, un facteur contribuant à orienter les enfants vers le travail. Cet effet du système éducatif sur le risque de mise au travail des enfants se situe à plusieurs niveaux : au niveau de son coût, de sa qualité, de sa capacité à répondre aux attentes et aspirations des familles et de son fonctionnement. Pour l'UNICEF (1997), même si le travail peut empêcher les enfants de fréquenter l'école, c'est souvent aussi la mauvaise qualité de l'enseignement qui les amène à commencer très jeunes à travailler. D'un autre point de vue (Jensen, 1997), le travail des enfants et la fréquentation scolaire sont des situations dépendantes des marchés d'éducation et du crédit. Lorsque le marché du crédit est imparfait, les contraintes de liquidités se font sentir au sein des pauvres au point de favoriser l'insertion des enfants dans les activités socio-économiques au détriment de la scolarisation. Dans un tel cas, même les parents altruistes profiteront des transferts de la progéniture. Il existerait une relation négative entre l'instruction scolaire et les autres capitaux à partir des comportements des parents à cause de l'imperfection des marchés financiers. Puisque le travail est une partie intégrante de la socialisation, les fondements de la mise au travail des enfants deviennent complexes et vont au-delà de l'imaginaire populaire. En effet, dans *L'enfant et son milieu en Afrique*

*traditionnelle*, P.Erny (1972)<sup>1</sup> montre comment l'insertion de l'enfant aux activités productives participe de son éducation et de son entrée progressive dans le monde des adultes : l'enfant apprend aux côtés des adultes et les activités dans lesquelles il est impliqué sont fonction de son âge (et de son sexe). Dans cette société, travail et éducation constituent un même et unique système (Salazar, 1998). Aussi, pour certains auteurs, la décision d'envoyer un enfant sur le marché du travail est en partie une question de normes sociales qui peuvent être définies comme une influence sociale se répercutant sur les préférences des individus. Dans le contexte africain, le travail des enfants apparaissait, entre autres, comme un moyen important de socialisation et d'éducation dans la société traditionnelle. Aussi, les règles de succession héréditaire ont-elles institué un système de paiements de transferts intergénérationnels, donc un processus de négociation entre enfants et parents pour la répartition des droits et des obligations. Chaque enfant est amené à soutenir ses parents dès l'instant où il prévoit un grand besoin du soutien familial dans l'immédiat ou dans l'avenir.

En dehors de ces facteurs, la littérature fait savoir que la pauvreté est sans conteste la première de toutes les causes du travail des enfants (Brisset, 2000). En effet, partant du fait que le travail des enfants contribue à la survie des ménages, on s'aperçoit aussi que c'est dans les ménages les plus pauvres que la contribution des enfants au revenu du ménage est importante. Aussi, les enfants rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/SIDA sont plus exposés à l'exploitation, à la maltraitance et à la violence. En effet, avec la mort d'un parent, les enfants perdent une partie de leur filet de sécurité. Sans la protection du milieu familial, ils risquent de ne pas pouvoir aller à l'école, de devoir travailler ou d'être victimes de la maltraitance, de l'exploitation, de la réprobation sociale et de la discrimination. Ainsi, les évaluations de l'Organisation Internationale du Travail ont établi que les enfants orphelins ont beaucoup plus de chances que les autres enfants de travailler dans l'agriculture commerciale, comme employés de maison, dans l'industrie comme vendeurs ambulants. En Afrique occidentale le placement des enfants est développé et se révèle être souvent à l'origine du travail des enfants. C'est souvent le cas de la petite fille en provenance d'un village éloigné, placée dans la parenté, en ville, pour qu'elle soit éduquée. Mais parfois, elle sera plutôt assignée à des tâches domestiques, ou vendeuse dans la rue si la famille d'accueil est commerçante (Jocelyne Dickey, 2006).

En somme, on peut déduire que les habitudes culturelles et la pauvreté des ménages, conjuguées avec l'incapacité de l'école à s'adapter aux besoins des populations, voire d'une

---

<sup>1</sup> Cité par Kobiané (2007)

manière plus globale les défaillances du système éducatif conduisent nécessairement à la mise au travail des enfants. Il n'est donc pas étonnant qu'on observe un nombre important d'enfants se retrouvant en train d'exercer certains travaux qui, en réalité ne sont pas recommandés. Selon les estimations du BIT, en 2004, le travail des enfants reste encore considérable bien que beaucoup d'efforts aient été faits dans ce sens et les réalités sont encore plus marquées en Afrique subsaharienne. En effet, elle constitue à ce jour la partie du monde où le phénomène semble prendre de l'ampleur dans la mesure où le nombre d'enfants économiquement actifs a progressé de 48,0 millions à 49,3 millions d'enfants, soit un accroissement de 2,7% entre 2000 et 2004. Cette exacerbation du phénomène du travail des enfants dans cette partie du monde est encore plus visible lorsqu'on observe le taux d'activité des enfants. En effet, l'Afrique subsaharienne se distingue par un taux d'activité des enfants particulièrement élevé; 26,4% des enfants âgés de 5 à 14 ans y travaillent contre 18,8% en Asie et au Pacifique, 5,1% en Amérique Latine et aux Caraïbes et 5,2% dans les autres régions du monde.

A la lumière donc des travaux de recherches déjà réalisés sur le phénomène, il ressort que le phénomène de travail des enfants n'est pas un fait nouveau. Si la question du phénomène de travail des enfants suscite un intérêt dans la littérature sur l'enfance, c'est certainement lorsqu'on le met en rapport avec la scolarisation d'une part et d'autre part lorsqu'on s'intéresse aux pires formes du phénomène. En effet, même si le travail des enfants n'exclut leur scolarisation, ces deux phénomènes apparaissent comme des activités concurrentes, contrariant la réalisation d'un des objectifs du millénaire pour le développement à savoir, l'éducation pour tous d'ici 2015. Pour Kobiané (2006), une des pires formes du travail des enfants en Afrique renvoie au phénomène de plus en plus médiatisé du trafic comme celui des enfants en provenance des pays du Sahel vers les plantations de Côte d'Ivoire. L'initiation de l'enfant au travail comme pratique du système traditionnel d'éducation s'est pervertie en une transaction commerciale soutenue par un trafic des enfants des villages vers les villes.

Conscient des effets possibles du travail des enfants, le Bureau International du Travail (BIT) a essayé d'attirer l'attention de l'opinion mondiale à travers la Convention N°138 du BIT sur l'âge minimum, la Convention N°182 du BIT sur les pires formes de travail des enfants et la Convention N°184 du BIT sur la sécurité et la santé dans l'agriculture (Nancy et al, 2007).

En sensibilisant l'opinion mondiale aux effets possibles d'un travail dur et souvent dangereux sur le développement, la santé et l'éducation des enfants, 156 nations avaient

ratifié en 2006 la Convention 182 (Nancy et al, 2007). Suite à la réduction de 11% du travail des enfants dans le monde entre 2002 et 2006, le BIT a maintenant fixé l'objectif d'éliminer toutes les pires formes de travail des enfants d'ici 2016, dans le cadre de son Plan d'action mondial sur l'élimination du travail des enfants. Cet objectif a été bien accueilli par les membres du BIT, à savoir les gouvernements, les fédérations patronales et les syndicats de travailleurs.

## **2) Situation du travail des enfants au Burkina Faso**

Les enfants constituent l'une des couches les plus vulnérables de la société. En tant que couche vulnérable, le Burkina Faso a fait de l'amélioration des conditions de vie des enfants, l'une de ses priorités dans ses grandes orientations de développement. C'est ainsi que dès 1954, le pays s'est intéressé au phénomène de travail des enfants par l'arrêté N°539 ITLS-HV. Le pays a également ratifié en 1989, la convention relative aux droits des enfants adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies. La Convention précise que chaque enfant a droit à la vie, à la survie et au développement, à la protection familiale et à l'aide spéciale pour l'enfant privé de son milieu familial, à la non discrimination, à l'accès aux soins de santé primaires, à l'éducation et à la sécurité sociale. Aussi, l'article 15 du Code du travail stipule que nul ne peut être engagé dans un travail quelconque avant l'âge de 15 ans, même comme étant apprenti. Ces actions en faveur des enfants ont été renforcées par la convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, ratifiée par le Burkina Faso le 25 Mai 2001. Sur le terrain, quelques opérations de collecte se sont intéressées au travail des enfants, ce qui permet d'appréhender davantage le phénomène. Nous avons entre autres, l'enquête prioritaire de 1998 dans sa partie «emploi», les enquêtes burkinabés sur les conditions de vie des ménages de 2003, 2005 et 2007 dans la section «emploi principal». En 2006, une enquête nationale sur le travail des enfants a été réalisée. Cette enquête s'inscrit dans le cadre du Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) lancé par le Bureau International du Travail (BIT) en 1998. Elle constitue une base de données fiable avec des informations pertinentes qui mettent en exergue les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants dans ce pays.

Le phénomène du travail des enfants n'est donc pas un fait nouveau au Burkina Faso. Selon les estimations du BIT, le Burkina Faso est l'un des pays africains où le pourcentage d'enfants travailleurs est très élevé, 51%. Pour Zerbo (2008), lorsque l'incidence de la pauvreté augmente de 10% en milieu urbain, la probabilité de travail des enfants augmente de

2,6%. Ainsi, une augmentation de 10% de l'intensité de la pauvreté entraîne-t-il un accroissement du risque de travail des enfants de 2,6%. Le fait que l'enfant soit un parent proche (fils/fille ou frère/sœur) du chef de ménage réduit le risque de sa participation au marché du travail de 14,8%. Ainsi, au Burkina Faso, 51,9% des enfants des ménages pauvres travaillent, contre 25,5% des enfants des ménages non pauvres (Zerbo, 2008).

L'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants réalisée en 2006 a permis de mesurer le travail dommageable et les pires formes de travail des enfants. Le premier est connu sous le vocable «Child labour» et renvoie à la notion du «travail des enfants à abolir». Le second quant à lui comprend les «pires formes intrinsèques de travail des enfants» et les travaux dangereux (hazardous work). Les résultats de cette enquête indiquent que 41,1% d'enfants âgés de 5-17 ans sont économiquement actifs et que le phénomène est beaucoup plus rural. De plus, ce phénomène est encore plus développé dans l'orpaillage dans la mesure où la naissance d'un site aurifère entraîne le plus souvent la création d'un village spontané dans lequel personne n'a autorité sur l'autre (Yaro et al, 1996).

Le phénomène du travail des enfants est encore plus complexe lorsqu'on examine la loi d'orientation selon laquelle la scolarisation est obligatoire jusqu'à 16 ans. Au regard de cette loi, on se demande comment de tels enfants se retrouveront-ils en train d'exercer des travaux qui à la limite dépassent leur capacité notamment les pires formes du travail des enfants. En examinant les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants en 2007 au Burkina Faso et au Mali sur la base d'une enquête biographique, Kobiané montre qu'au Burkina Faso, comparativement à la fréquentation scolaire uniquement, les risques de combiner l'école et le travail ou d'être uniquement au travail croissent de façon exponentielle avec l'âge surtout en milieu urbain.

Si le phénomène persiste, on peut penser que les auteurs sont certainement convaincus des intérêts que ce travail leur rapporte. De ce fait, Tabatabai (cité par Dickey, 2006) pense qu'en termes économiques, si le travail des enfants accroît à court terme, le revenu du ménage, et la probabilité de survie, il perpétue cependant à long terme la pauvreté en sapant la croissance et le développement social du fait d'une accumulation moins grande de capital humain. Que faire face à ce phénomène ? Faut-il l'interdire pour permettre d'augmenter la qualité des hommes par une plus grande accumulation de capital humain dans la mesure où développement économique et capital humain vont de pair? Même, si on venait à interdire le phénomène, sera-t-il possible dans la pratique dans la mesure où cette activité est souvent liée

aux habitudes sociales et culturelles qui ne sont pas faciles à défaire<sup>2</sup>. Dans tous les cas, il faut comprendre que c'est d'abord une question de mentalité et le simple fait de prendre des mesures visant à interdire le travail des enfants ne semble pas être suffisant.

### **3) Données et méthodes**

#### **3.1) Population d'étude**

La population faisant l'objet de cette étude est l'ensemble des enfants vivants, âgés de 6 à 16 ans au moment de l'enquête. Le choix de cette tranche d'âge s'explique par le lien que l'on veut établir entre le phénomène du travail des enfants et la scolarisation. Rappelons que depuis 2007 la scolarisation est devenue obligatoire entre 6 et 16 ans au Burkina Faso.

#### **3.2) Données**

Trois sources de données ont été utilisées :

##### **a) Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM 2003).**

L'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages est une enquête par sondage à deux degrés représentative au niveau national, ayant concerné un échantillon de 26365 hommes et 27669 femmes. Ces individus sont repartis sur 8500 ménages dont 2600 en milieu urbain et 5900 en milieu rural. Lesquels ménages sont également répartis dans quatre cent vingt cinq ZD. Réalisée au cours de la période mai-juillet 2003, l'objectif principal de cette enquête était de fournir des informations nécessaires à la gestion économique et sociale du pays. Elle partage avec l'enquête prioritaire de 1998 des objectifs communs parmi lesquels on a l'élaboration des principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base des différents groupes socio-économiques. Les données ont été collectées par entrevue directe à domicile par des enquêteurs préalablement formés.

##### **b) Enquête Annuelle sur les Conditions de Vie des Ménages (EA/QUIBB 2005)**

Il s'agit également d'une enquête par sondage à deux degrés représentative au niveau national. Elle a concerné 25697 hommes et 26820 femmes résidant dans 8439 ménages dont 2600 en milieu urbain et 5839 en milieu rural. Ces ménages sont répartis dans quatre cent vingt cinq ZD. Réalisée au cours de la période août-septembre 2005, cette enquête s'inscrit dans la perspective d'une meilleure connaissance de la lutte contre la pauvreté au Burkina

---

<sup>2</sup> Selon le professeur André Jacob.

Faso. Elle a eu pour objectif de fournir des données de base sur les conditions de vie des ménages. Elle fournit entre autres des informations sur les caractéristiques des membres des ménages, l'éducation, le logement et le confort, l'emploi, la santé, les avoirs du ménage. Les données ont été collectées par entrevue directe à domicile par des enquêteurs préalablement formés.

### **c) Enquête Annuelle sur les Conditions de Vie des Ménages (EA/QUIBB 2007)**

Comme le précédentes, il s'agit également d'une enquête par sondage à deux degrés représentative au niveau national' ayant concerné 21918 hommes et 22490 femmes résidant dans 8496 ménages dont 2598 en milieu urbain et 5898 en milieu rural. Ces ménages sont répartis dans quatre cent vingt cinq ZD. Réalisée au cours de la période février-mars 2007, cette enquête s'inscrit dans la perspective d'une meilleure connaissance de la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. Elle renseigne sur les caractéristiques des membres du ménage, l'éducation, l'emploi, la santé, les avoirs du ménage, le logement et le confort, les pratiques sexuelles et les caractéristiques des enfants de moins de cinq ans. Les données ont été collectées par entrevue directe à domicile par des enquêteurs préalablement formés.

## **3.3 Méthodes d'analyse**

Nous commençons par une analyse descriptive suivie d'une analyse explicative

### **a) Analyse descriptive**

L'analyse descriptive consiste en l'examen des associations entre chaque variable indépendante et la variable opérationnalisant le phénomène du travail des enfants. Il s'agit de produire des tableaux croisés entre chaque variable indépendante et la variable dépendante. Cela permet de voir les relations éventuelles entre ces variables. La mesure du degré d'association est estimé à l'aide de la statistique de khi deux. Cette statistique permet de rejeter ou non l'hypothèse selon laquelle les deux variables sont indépendantes.

### **b) L'analyse multi variée**

Pour l'analyse des déterminants du travail des enfants, nous avons eu recours à la régression logistique binomiale. La régression logistique est une méthode d'analyse statistique adaptée aux situations où la variable dépendante est qualitative. On distingue la régression logistique simple qui s'applique aux variables dépendantes dichotomiques et la régression

logistique multinomiale qui est adaptée aux variables dépendantes qualitatives ayant au moins trois modalités.

### **3.3 Les variables de l'étude**

#### **a) La variable dépendante**

La variable dépendante sera construite à partir de la réponse à la question: « *A travaillé au cours des 7 derniers jours de la semaine* » Les modalités sont « *Oui* » pour ceux qui ont travaillé et « *Non* » pour ceux qui n'ont pas travaillé. La variable « *Pour qui travaillait-il* » a servi de vérification.

#### **b) Les variables indépendantes**

La littérature révèle que plusieurs facteurs peuvent influencer l'activité des enfants en Afrique Subsaharienne. Dans le cadre de cette étude, nous avons notamment considéré les caractéristiques individuelles de l'enfant (âge, sexe, lien de parenté avec le chef de ménage), celles relatives au chef de ménage (sexe, niveau d'instruction, groupe socioéconomique) et celles relatives au ménage telles que la taille du ménage et le proxy de niveau de vie du ménage. De nombreux travaux mettent en évidence l'intérêt de distinguer le milieu urbain du milieu rural dans l'analyse des déterminants de l'activité des enfants. De ce fait, les variables région de résidence et milieu de résidence ont été prises en compte.

## **4 Principaux résultats**

### **4.1 Résultats descriptifs**

Dans cette partie, nous analysons pour chacune des trois enquêtes la fréquence du travail des enfants selon les différentes variables indépendantes. A travers cette analyse, nous identifions les caractéristiques associées au phénomène du travail des enfants. Cette analyse préalable montre que pour chaque source de données, toutes les variables de l'étude sont très significativement associées au phénomène du travail des enfants.

Dans l'ensemble, la participation des enfants au marché du travail est assez précoce au Burkina Faso avec un niveau général suffisamment élevé. Même ce phénomène semble avoir connu un recul significatif ces dernières, il n'en demeure pas moins qu'il puisse nous inquiéter. Effet, en 2007, on a observé que sur 100 enfants 26 ont déclaré avoir exercé une

activité lors des 7 derniers ayant précédé l'enquête. Cette proportion était de 55,9% en 2005 et de 48,6% en 2003 (tableau 1).

#### ❖ *La région de résidence*

L'analyse selon la région de résidence montre qu'en 2003, l'incidence du travail dépend de la région de résidence. La région du centre nord avec 74,0% d'enfants travailleurs est la région la plus touchée par le phénomène. Elle est suivie dans l'ordre décroissant par la région du centre sud (73,7%) et du sud ouest (69,9%). En revanche, la région la moins touchée est celle du centre avec 16,5% d'enfants travailleurs. En 2005, le niveau le plus faible était toujours enregistré dans la région du centre (14,1%) et les plus importants au Centre Sud (84,9%), au Sahel (82,7%), au Plateau Central (81,9%) et dans les Cascades (75,0%). De ces résultats, on note que le Centre Sud est la région où le phénomène demeure important. Les résultats de l'enquête réalisée en 2007 révèlent que le phénomène est en baisse avec 7 enfants travailleurs sur 100 au Centre contre 45 au Centre Nord, région la plus touchée par le phénomène. Dans une région sur deux, le taux d'activité semble avoir augmenté entre 2003 et 2005 avant de redescendre en 2007. Il est possible que le taux d'activité ait été surestimé dans l'enquête intermédiaire.

#### ❖ *Le milieu de résidence*

Les résultats indiquent des différences suffisamment importantes entre milieu rural et urbain. De 55,5% d'enfants ruraux mis au travail contre 13,2% pour le milieu urbain en 2003, on passe à 63,2% contre 13,1% en 2005 et à 31,2 contre 5,9% en 2007. C'est dire qu'en milieu urbain, le phénomène est resté quasi stable entre 2003 et 2005 tandis que la période 2005-2007 a été marquée par une baisse importante du niveau du phénomène passant ainsi de 13,1% à 5,9%. Même si le phénomène demeure important en milieu rural, il est important de noter qu'une baisse importante a été observée entre 2005 et 2007.

#### ❖ *Les caractéristiques individuelles de l'enfant*

On observe que pour les trois enquêtes, la proportion des enfants travailleurs croît avec l'âge. Pour ce qui est du sexe, aucune relation ne semble se dégager au niveau bivarié. Cependant, contrairement à ce qu'on attendait, les enfants du chef de ménage ne sont pas

nécessairement les moins exposés à l'exercice d'une activité. En effet, en 2003 et en 2007, ils étaient les plus nombreux à exercer une activité, soit respectivement 49,0% et 26,7%. Même, si l'on sait que les enfants biologiques du chef de ménage mais dont l'épouse n'est pas la mère biologique de ces derniers (Baya et Zoungana (1996)) sont plus astreints à être mis au travail, ce résultat mérite d'être plus affiné dans la mesure où Kobiane (1999) a montré que les enfants des chefs de ménage ayant une exploitation agricole ou une unité de production artisanale sont plus susceptibles de travailler précocement que leurs congénères.

#### ❖ *Les caractéristiques individuelles du chef de ménage*

La prévalence du travail des enfants est plus importante dans les ménages dirigés par les hommes. En 2007, on observe 26,6 % d'enfants travailleurs dans les ménages dirigés par les hommes contre 21,8% dans les ménages dirigés par les femmes. Aussi, comme on pouvait s'y attendre la prévalence du travail des enfants est négativement associée au niveau d'instruction. Quant au lien avec le groupe socioéconomique, il ressort que les indépendants sont les plus enclins à mettre les enfants au travail suivis dans l'ordre décroissant par les aides familiales et enfin les salariés.

#### ❖ *Les caractéristiques du ménage*

Le niveau de vie du ménage et la taille de celui-ci sont significativement associés au travail des enfants. On observe que plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus la prévalence du travail des enfants est faible. Par ailleurs, quelle que soit la catégorie retenue, on observe la prévalence du phénomène suit le schéma suivi par le niveau général. En effet, la prévalence se présente comme un « U » renversé où le maximum est atteint en 2005. De 42,1% d'enfants travailleurs résidant dans des ménages nantis en 2003, on passe à 55,3% en 2005 puis à 19,1% en 2007. La proportion d'enfants travailleurs augmente avec la taille du ménage. Des auteurs comme Gomes (1984), Roseline (1996), Canagarajah et Coulombe (1997) cité par Soulaymanou (2001) montrent que dans les ménages de grande taille, le nombre de personne dépendante est élevé de sorte que les parents n'arrivent pas à assurer les charges liées à la scolarisation, conduisant ainsi ces ménages à mettre certains enfants au travail.

**Tableau 1** : Proportion des enfants travailleurs par enquête et selon les différentes variables considérées

Variables explicatives	Proportion des enfants travailleurs		
	EBCVM2003	EA/QUIB 2005	EA/QUIB 2007
<b>Région de résidence</b>	***	***	***
-Boucle du Mouhoun	45,9	33,4	22,8
- Cascades	46,1	75,0	39,1
-Centre	16,5	14,1	6,9
-Centre Est	52,2	67,8	28,1
-Centre Nord	74,0	65,4	45,3
-Centre Ouest	51,2	46,9	28,9
-Centre Sud	73,7	84,9	26,3
-Est	37,2	48,2	27,1
-Hauts Bassins	39,7	49,7	25,5
-Nord	59,7	51,7	11,8
-Plateau Central	46,4	81,9	28,5
-Sahel	42,3	82,7	43,6
-Sud Ouest	69,9	58,4	36,7
<b>Milieu de résidence</b>	***	***	***
-Urbain	13,2	13,1	5,9
-Rural	55,5	63,2	31,2
<b>Age de l'enfant</b>	***	***	***
6-8	37,5	37,7	14,6
9-14	50,5	62,0	27,9
15-16	66,5	74,6	45,8
<b>Sexe de l'enfant</b>	***	***	***
-Masculin	48,1	57,6	26,5
-Féminin	49,1	54,0	25,7
<b>Lien de parenté avec le CM</b>	***	***	***
-Enfant du CM	49,0	56,3	26,7
-Autre	46,8	52,8	20,7
-Sans lien	43,8	59,3	25,9
<b>Sexe du CM</b>	***	***	***
-Masculin	49,1	56,4	26,6
-Féminin	41,5	49,2	21,8
<b>Niveau d'instruction du CM</b>	***	***	***
-Aucun	53,1	60,6	31,4
-Primaire	27,1	38,9	15,0
-Secondaire	10,8	16,1	3,7
-Supérieur	3,4	6,0	0,9
<b>Statut socioéconomique du CM</b>	***	***	***
-Salarié	11,6	10,8	8,0
-Indépendant	51,6	59,9	32,5
-Aide familiale	22,7	44,0	10,2
<b>Taille du ménage</b>	***	***	***
-Moins de 7 enfants	45,9	52,6	23,7
-7 à 9 enfants	47,9	54,6	26,2
-10 enfants ou plus	50,8	59,2	30,7
<b>Classe de proxy de niveau de vie</b>	***	***	***
-Pauvre	55,0	56,8	34,7
-Intermédiaire	47,7	55,7	23,5
-Nantie	42,1	55,3	19,1
Ensemble	48,6	55,9	26,1
*** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 %			

## **4.2 Les déterminants du travail des enfants**

Cette section présente les résultats de la régression logistique simple. Elle vise l'identification des déterminants du travail des enfants. L'analyse de ces résultats indique qu'en dehors de la taille du ménage, toutes les autres variables retenues pour l'étude ont des effets significatifs sur le travail des enfants en 2003 et en 2005. Par contre en 2007, la taille du ménage s'est révélée faiblement significative mais le sexe de l'enfant, le lien de parenté avec le chef de ménage ne constituaient plus des facteurs discriminants.

### *❖ La région de résidence*

Toutes choses égales par ailleurs, en 2007, les enfants résidant dans les Cascades ont 3 fois plus de chances d'exercer une activité par rapport à ceux du Centre Sud. Ceux de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est, du Centre Nord et du Plateau Central ont des chances identiques d'être mis au travail par rapport à leurs homologues du Centre Sud. Les enfants du Centre, des Hauts Bassins, du Centre Ouest, de l'Est, du Sahel et du Sud Ouest ont 1 à 2 fois plus de chance d'exercer une activité par rapport au référentiel. Les enfants du Nord, ont quant à eux, 46% moins de chance d'exercer une activité. Cependant, l'enquête de 2003 indique que les enfants du Centre Sud, du Centre Nord et du Sud Ouest présentent des chances identiques dans l'exercice d'une activité mais ont plus de chance de travailler par rapport aux enfants des autres régions. En 2005, on note pratiquement les mêmes réalités dans la mesure où les enfants du Centre Sud, des Cascades, du Plateau Central et du Sahel présentent les mêmes chances mais ces derniers avaient moins de chance par rapport à ceux résidant dans les autres régions (tableau 2).

### *❖ Le milieu de résidence*

Dans la plupart des pays en voie de développement, on observe des différences énormes entre le milieu urbain et le milieu rural au niveau des activités économiques, des modes de vie et surtout au niveau des comportements. Les résultats indiquent que les enfants du milieu rural demeurent plus exposés au phénomène du travail des enfants. En effet, pour toutes les trois enquêtes, il existe une différence significative entre les enfants du milieu rural et ceux du milieu urbain. De 7 fois plus de chance pour les enfants ruraux de travailler par rapport à ceux du milieu urbain en 2003, on passe à 9 fois plus de chance en 2005 puis à 6

fois plus de chance en 2007. Comme l'a souligné Brisset (2000), le travail des enfants est une partie intégrante de l'éducation ou, plus globalement de la socialisation. Ainsi, dans un pays fortement agricole comme le Burkina Faso, il n'est pas étonnant que les enfants du milieu rural soient plus prédisposés à travailler par rapport à leurs homologues du milieu urbain.

#### ❖ *Les caractéristiques individuelles de l'enfant*

Dans *L'enfant et son milieu en Afrique traditionnelle*, P.Erny (1972) affirme que l'enfant apprend aux côtés des adultes et les activités dans lesquelles il est impliqué sont fonction de son âge et de son sexe. Cette assertion semble se confirmer dans la présente étude. En effet, de nos résultats, il ressort que l'âge est un facteur discriminant et les chances pour un enfant d'exercer une activité augmentent avec l'âge. Ainsi, par rapport aux enfants de 15-16 ans, les enfants des groupes d'âge 6-8 et 9-14 ans ont-ils moins de chances de travailler. Quant au sexe de l'enfant, aucune tendance claire ne semble se dégager. En effet, si les filles ont 12% moins de chances travailler par rapport aux garçons en 2003 et 17 % plus de chance de travailler en 2005, les résultats indiquent qu'en 2007, les filles et les garçons présentent les mêmes chances de participer au marché du travail.

#### ❖ *Les caractéristiques individuelles du chef de ménage*

Les enfants résidant dans les ménages dirigés par les femmes ont plus de chance de travailler par rapport à leurs homologues résidant dans les ménages dirigés par des hommes. Cette chance est pratiquement identique pour toutes les trois enquêtes. Le risque de participer au marché du travail semble dépendre également du lien de parenté avec le chef de ménage. En effet, si en 2007, le lien de parenté apparait comme un facteur non discriminant du travail des enfants, les résultats indiquent qu'en 2003 et 2005, les chances d'exercer une activité augmentent à mesure qu'on s'éloigne du chef de ménage en termes de parenté. Par ailleurs, les chances pour un chef de ménage de mettre un enfant en activité décroissent-elles avec le niveau d'instruction. Les enfants des ménages dirigés par des chefs de ménage de niveau secondaire présentent les mêmes chances par rapport à ceux des ménages dirigés par des chefs de niveau supérieur mais les différences sont suffisamment marquées entre ces derniers et ceux des chefs de ménages sans niveau. En 2007, les enfants de ménages dirigés par un chef sans niveau avaient 7 fois plus de chance de travailler par rapport à ceux des ménages dirigés par des chefs de niveau supérieur. Par rapport au groupe socioéconomique du chef de ménage,

on observe que les enfants des salariés ou indépendants ont plus de chance de travailler par rapport aux enfants des ménages dirigés par des aides familiales. Nous pensons que cela pourrait s'expliquer par le fait que les employés et les indépendants seraient, contrairement aux aides familiales, plus disposés à employer les filles comme « bonnes », garde bébés et les garçons comme des boys.

### ❖ *Les caractéristiques du ménage*

La littérature révèle que parmi les déterminants de la participation des enfants au marché du travail, la pauvreté est sans conteste la plus importante. On estime que la contribution du travail des enfants au revenu du ménage est plus importante dans les ménages pauvres. Aussi, les résultats de nos analyses révèlent-ils que la participation des enfants au marché du travail est négativement associée au proxy de niveau de vie du ménage. En 2007, on observe que les enfants des ménages pauvres avaient 2 fois plus de chances d'exercer une activité par rapport à leurs homologues des ménages nantis et 1,3 fois pour les enfants des ménages de niveau intermédiaires. En ce qui concerne la taille du ménage, celle-ci est une variable non discriminante en 2003 et 2005 ; elle est devenue faiblement significative en 2007 où elle présente un écart faiblement significatif entre les enfants des ménages de taille comprise entre 7 et 9 enfants et ceux de taille supérieur à 9 enfants.

**Tableau 2** : Rapports de côte par l'enquête de la régression logistique sur le statut d'activité de l'enfant de différentes variables explicatives

Variables explicatives	Rapports de côte		
	EBCVM2003	EA/QUIB 2005	EA/QUIB 2007
<b>Région de résidence</b>	***	***	***
-Boucle du Mouhoun	0,43***	0,08***	1,18 ns
- Cascades	0,40***	0,98ns	2,70***
-Centre	0,33***	0,11***	1,27***
-Centre Est	0,49***	0,47***	1,10 ns
-Centre Nord	1,12 ns	0,38***	3,27 ns
-Centre Ouest	0,55***	0,17***	1,60**
-Centre Sud	1,00	1,00	1,00
-Est	0,24***	0,16***	1,56**
-Hauts Bassins	0,53***	0,30***	2,15***
-Nord	0,34***	0,22***	0,54***
-Plateau Central	0,76**	0,86ns	1,12 ns
-Sahel	0,28***	0,96ns	2,14***
-Sud Ouest	0,87 ns	0,23***	1,66***
<b>Milieu de résidence</b>	***	***	***
-Urbain	1,00	1,00	1,00
-Rural	6,84***	9,43***	5,67***
<b>Age de l'enfant</b>	***	***	***
6-8	0,19***	0,10***	0,10***
9-14	0,38***	0,39***	0,28***
15-16	1,00	1,00	1,00
<b>Sexe de l'enfant</b>	***	***	ns
-Masculin	1,00	1,00	1,00
-Féminin	0,88***	1,17***	0,96 ns
<b>Lien de parenté avec le CM</b>	***	***	ns
-Enfant du CM	0,52***	0,63***	0,45*
-Autre	0,52***	0,62***	0,45
-Sans lien	1,00	1,00	1,00
<b>Sexe du CM</b>	***	***	**
-Masculin	1,00	1,00	1,00
-Féminin	1,5***	1,30***	1,3**
<b>Niveau d'instruction du CM</b>	***	***	***
-Aucun	4,48***	4,22***	7,63***
-Primaire	2,57**	2,56**	3,66*
-Secondaire	1,33 ns	1,39 ns	1,49 ns
-Supérieur	1,00	1,00	1,00
<b>Statut socioéconomique du CM</b>	***	***	***
-Salarié	1,65**	0,52***	3,44***
-Indépendant	3,39***	1,16***	4,60***
-Aide familiale	1,00	1,00	1,00
<b>Taille du ménage</b>	ns	ns	*
-Moins de 7 enfants	0,99 ns	0,92 ns	0,89 ns
-7 à 9 enfants	0,99 ns	0,98 ns	0,82**
-10 enfants ou plus	1,00	1,00	1,00
<b>Classe de proxy de niveau de vie</b>	***	***	***
-Pauvre	1,90***	1,52***	2,10***
-Intermédiaire	1,25***	1,11**	1,34**
-Nantie	1,00	1,00	1,00
Ensemble			
*** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; ns non significatif			

### 4.3 Quelques caractéristiques d'enfants travaillant et fréquentant l'école

#### 4.3.1 Des enfants travaillant et fréquentant l'école majoritairement masculins, ruraux et vivant dans des ménages dirigés par des personnes sans instruction

Au Burkina Faso, 76% des enfants ruraux dont le chef de ménage est sans niveau combinent école et travail en 2003 contre 84% en 2007. Ces proportions sont respectivement de 56,7% et de 41,4% en milieu urbain. Aussi, combiner école et travail dépend-il du sexe de l'enfant. En effet, en 2003 81,9% des garçons ruraux combinant école et travail vivent dans des ménages dirigés par des personnes sans instruction contre 63,8% chez les filles. En milieu urbain, on retrouvait 71,9% de garçons qui combinaient école et travail contre 48,7% chez les filles. Les mêmes tendances sont observées en 2007 avec toutefois, 86,8% de garçons ruraux dont le chef de ménage est sans niveau contre 79,7% de filles et 51,5% de garçons contre 26,5% de filles en milieu urbain.

**Tableau 3** : Proportion des enfants travaillant et fréquentant l'école selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage et le sexe de l'enfant

Milieu de résidence	Niveau d'instruction	Année/Sexe					
		2003			2007		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Rural	Aucun	81,9	63,8	76,0	86,8	79,7	84,0
	Primaire	11,8	29,7	17,7	13,2	20,3	16,0
	Secondaire	6,2	6,5	6,3	0,0	0,0	100
	Total	100	100	100	100	100	100
	Effectif	15897	7793	23690	13314	8430	21744
Urbain	Aucun	71,9	48,7	56,7	51,5	26,5	41,4
	Primaire	15,0	51,3	38,8	28,5	13,6	22,5
	Secondaire	13,1	0,0	4,5	20,0	59,9	36,0
	Total	100	100	100	100	100	100
	Effectif	915	1740	2655	1837	1237	3074
Ensemble	Aucun	81,4	61,1	74,0	82,5	72,9	78,8
	Primaire	12,0	33,7	19,8	15,0	19,5	16,8
	Secondaire	6,6	5,3	6,1	2,4	7,7	4,5
	Total	100	100	100	100	100	100
	Effectif	16812	9533	26345	15152	9668	24820

#### 4.3.2 Des femmes dirigeant des ménages pauvres plus enclines à mettre les filles fréquentant l'école au travail

Les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003 indiquent que 56,5% des enfants travaillant et fréquentant l'école résident dans des ménages pauvres dirigés par des femmes contre 40,4% dans les ménages pauvres dirigés par des hommes. Ces proportions sont respectivement de 49,9% et 43,7% en 2007. Quel que soit le sexe du chef de

ménage, la propension de combiner école et travail est plus importante chez les filles résidant dans les ménages pauvres. Le phénomène est encore plus important dans des ménages dirigés par les femmes. En effet, dans les ménages pauvres dirigés par des femmes, toutes les filles fréquentant l'école semblent exercer une activité. Cependant, en 2007 les hommes chefs de ménage sont plus enclins à mettre les garçons (52,5% contre 30,1%) au travail en milieu rural alors qu'en milieu urbain, ce sont les femmes chefs de ménage qui sont plus enclines à mettre les filles (52,8% contre 47,7%) au travail.

**Tableau 4** : Proportion des enfants travaillant et fréquentant l'école selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et le sexe de l'enfant.

Sexe du chef de ménage	proxy de niveau de vie	Année/Sexe					
		2003			2007		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Masculin	Pauvre	34,8	50,3	40,4	52,5	30,1	43,7
	Intermédiaire	45,5	33,0	41,0	30,6	23,1	27,6
	Nantie	19,7	16,7	18,6	16,9	46,9	28,7
	Total	100	100	100	100	100	100
	Effectif	15477	8798	24275	13820	8988	22808
Féminin	Pauvre	43,7	100	56,5	47,7	52,8	49,9
	Nantie	56,3	0,0	43,5	52,3	47,2	50,1
	Total	100	100	100	100	100	100
	Effectif	710	210	920	884	680	1564
Ensemble	Pauvre	35,2	51,5	41,0	52,2	28,0	42,6
	Intermédiaire	43,5	32,2	39,5	28,8	25,1	27,3
	Nantie	21,3	16,3	19,5	19,0	46,9	30,1
	Total	100	100	100	100	100	100
	Effectif	16187	9008	25195	14704	9668	24372

## Conclusion

Notre communication avait pour objectif d'analyser le niveau, les tendances et les déterminants du travail des enfants au Burkina Faso. Cette étude utilise les données de trois enquêtes nationales portant sur les conditions de vie des ménages, réalisées respectivement en 2003, 2005 et 2007. La tranche d'âge concernée est celle comprise entre 6 et 16 ans. Les résultats montrent que le taux d'activité des enfants d'âge scolaire a énormément chuté entre 2003 et 2007, passant d'environ la moitié des enfants (48,6%) à un enfant sur quatre (26,1%). La surprenante remontée du taux d'activité entre 2003 et 2005 s'expliquerait par le fait que l'enquête soit réalisée en Août, mois correspondant aux activités agricoles. Le travail des enfants est variable selon la région de résidence mais il ne se dégage pas de schéma clair entre les données des deux premières enquêtes et celles de la dernière. En effet par rapport à la

même région de référence (Centre Sud), certaines régions qui avaient un taux d'activité statistiquement moins élevé en 2003 et 2005, se retrouvent dans une situation contraire selon les données de 2007. Par contre le milieu de résidence indique clairement que le travail des enfants est nettement plus accentué en milieu rural comparativement au milieu urbain. La probabilité d'être mis au travail croît avec l'âge de l'enfant. Les enfants du chef de ménage courent moins de risque que les autres enfants d'être mis au travail. La probabilité qu'un enfant soit mis au travail est significativement plus grande lorsque le chef de ménage est une femme (versus un homme) ou lorsque le chef de ménage est sans instruction. La probabilité pour un enfant d'être mis au travail augmente à mesure que le niveau de vie du ménage baisse.

L'analyse de la fréquentation scolaire des enfants d'âge compris entre 6 et 16 ans montre qu'en 2003, 0,7% d'entre eux travaillent tout en fréquentant l'école. Cette proportion est de 1,3% en 2007. Le phénomène est beaucoup plus accentué en milieu rural et au sein des ménages sans instruction. Le mode de production en milieu rural constitue un facteur limitant l'enrôlement à l'école de la plupart des enfants d'âge scolaire. Afin que la mesure imposant la fréquentation scolaire par tout enfant d'âge compris entre 6 et 16 ans soit effective, des mesures d'accompagnement favorisant le désengagement des enfants dans les activités de production sont nécessaires, notamment en milieu rural.

## Références bibliographiques

**BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (2007)**, *La fin du travail des enfants : Des millions de voix, un espoir partagé*, 56p.

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (1997)**, *Situation des enfants dans le monde*, 116p.

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (2000)**, *Enfants et femmes du Burkina Faso : Défi et espoir*, 140p

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (2005)**, *Situation des enfants dans le monde*, 164p.

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (2006)**, *Situation des enfants dans le monde*, 156p.

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (2007)**, *Situation des enfants dans le monde*, 160p.

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (2008)**, *Situation des enfants dans le monde*, 164p.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE La DEMOGRAPHIE (2003)**, *Analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages*.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE La DEMOGRAPHIE (2005)**, *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005*.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE La DEMOGRAPHIE (2006)**, *Enquête nationale sur le travail des enfants*, 139p.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE La DEMOGRAPHIE (2007)**, *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages*

**JOCELYNE DICKEY (2006)**, *Faut-il interdire le travail des enfants?* ,6p

**KOBIANE J. F., (2006)**, « Ecole et travail des enfants dans les pays du Sud : Situation actuelle et perspectives », in PILON M., *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, Les collections du CEPED, Groupe d'intérêt scientifique INED – IRD – PARIS I – PARIS V – PARIS X, France, 246p

**KOBIANE J.F., (2007)**, *Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants : les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali*, 39p.

**ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) (1997)**, Le travail des enfants : un défis à relever, in *Revue internationale du travail*, vol.136, n<sup>o</sup>2, p p 254-279.